

# Bouger pour plus de sécurité

Sans aucun doute, les villes du futur seront celles où se déplacer ne sera plus une source de stress ou de difficultés, mais bien de facilités pour tous les usagers et les usagères, quel que soit leur moyen de transport ou leurs aptitudes à se mouvoir.

Nous souhaitons que les citoyens puissent moduler leur mobilité. Cela implique la fin du « tout à la voiture ». Nous souhaitons passer à une mobilité active. Se passer de sa voiture est possible si les commerces et les services se concentrent au cœur des villes et des villages. Il y a donc un lien avec l'urbanisation et l'aménagement du territoire. Les itinéraires balisés et sécurisés encouragent l'utilisation du vélo. Les trottoirs doivent être suffisamment larges et entretenus pour la sécurité des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite, des enfants et des parents avec poussettes. Les zones 30 doivent être respectées. Lorsque cela se justifie, des zones « intelligentes » pourront être mises en œuvre pour adapter la vitesse en fonction du moment de la journée ou de la circulation, ou des aménagements physiques seront mis en place.

La ville doit être un lieu de rencontres et de convivialité pour toutes et tous. Chacun et chacune a le droit essentiel d'y vivre et de s'y déplacer en sécurité.

Le sentiment d'insécurité exprimé par une partie des citoyens doit être pris en compte pour pouvoir diminuer au maximum les peurs qu'ils éprouvent.

Rendre notre ville plus sûre passe par la réappropriation de l'espace public, la création d'un climat de convivialité entre voisins, d'ouverture ainsi qu'une valorisation des règles de vie sociale et du respect mutuel.

Il ne faut donc pas limiter les questions de sécurité à la lutte contre le terrorisme ou la grande délinquance (domaines où la police locale a son rôle à jouer par sa connaissance du terrain). La police locale doit exercer prioritairement son rôle de police de proximité sans être détournée du terrain et de ses missions premières.

Nous avons besoin de réponses diverses sur le terrain, la sécurité et le sentiment de sécurité passent aussi par des réponses concrètes à des problèmes quotidiens qui se développent dans les quartiers : sécurité routière pour les piétons et les cyclistes, prévention des vols, réalisation d'aménagements urbains créant une dynamique positive, lutte contre les incivilités (qui isolées sont sans gravité, mais répétées viennent déliter le climat social), etc.

Une ville sûre est une ville qui ne nie pas les difficultés et développe une multitude d'actions afin de (re)créer un climat serein, propice aux rencontres et au bien-vivre ensemble.

## Faire de ma ville une zone apaisée en termes de mobilité

- ✗ Nous renforcerons l'aspect « pôle multimodal » de la gare afin d'assurer la complémentarité des déplacements en train avec d'autres modes de déplacement. Nous créerons notamment des itinéraires cyclables convergeant vers la gare et prévoirons, aux abords de la gare, l'installation de voitures partagées, de vélos en libre-service, de parkings vélos sécurisés, d'espaces d'embarquement pour le covoiturage, etc.
- ✗ Nous continuerons à revendiquer la réouverture de la gare de Clabecq pour être en phase avec le nouveau projet des Forges.
- ✗ Nous sensibiliserons le personnel communal et la police aux réalités rencontrées par les personnes à mobilité réduite.
- ✗ Nous prendrons systématiquement en compte le facteur « sécurité routière » en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. En outre, nous développerons ou mettrons à jour un plan de circulation en intégrant des parties prenantes lors de son élaboration (par exemple le GRACQ, les associations de personnes à mobilité réduite...).
- ✗ Nous serons stricts sur le parcage intempestif des véhicules automobiles.
- ✗ Nous repérerons les zones les plus dangereuses et augmenterons le nombre de zones 30, de brise-vitesse clairement signalés, de rétrécissements de chaussée ou de toute autre technique visant à ralentir la circulation dans ces secteurs.
- ✗ Nous élaborerons un plan de stationnement visant à répondre aux enjeux des différents quartiers de la ville (protection du stationnement riverain dans les quartiers résidentiels, rotation aux abords des commerces, etc.) et à contribuer à la mise œuvre d'une mobilité plus raisonnée, à l'amélioration de la qualité des espaces publics ou encore la limitation du trafic dans le centre ville. Les parkings seront mieux signalés.
- ✗ Nous développerons les zones 20 km/h : zones résidentielles et de rencontres qui permettent la coexistence des piétons, cyclistes, bus et automobiles. Ce sont des espaces partagés où chaque type d'utilisateur doit pouvoir trouver sa place en toute sécurité. Les jeux d'enfants y sont également autorisés. Les véhicules doivent respecter la vitesse basse de 20 km/h tandis que les piéton-ne-s ne peuvent bloquer la circulation sans raison. Comme par exemple la Grand place.
- ✗ Nous éliminerons (et dans certains cas sanctionnerons) les obstacles pour les personnes à mobilité difficile : trottoirs encombrés, stationnement sauvage, bordures trop élevées, escaliers impraticables dans les lieux publics, transports en commun inadaptés, phases trop courtes pour les feux aux passages piétons...

- ✗ Nous organiserons des formations et des campagnes de sensibilisation concernant la sécurité routière avec l'aide de l'IBSR, des zones de police et du secteur associatif. Celles-ci viseront notamment le milieu scolaire (élèves, parents et enseignants), tenant compte du fait que 41 % des enfants et des adolescents impliqués dans un accident le sont sur le chemin de l'école selon les chiffres de l'IBSR.
- ✗ Nous mettrons à jour le plan communal de mobilité pour le faire coller à la nouvelle réalité.

### **Permettre le développement des modes de déplacement actifs**

- ✗ Nous entretiendrons et développerons un réseau de sentiers pour les promeneurs, les cyclistes et les cavaliers. Nous chercherons les sentiers disparus pour les réinstaller. Ces sentiers et chemins seront mieux répertoriés et pourront ainsi mieux être utilisés et préservés.
- ✗ Nous continuerons le plan trottoir afin de développer de nouveaux itinéraires trottables.
- ✗ Nous multiplierons les pistes cyclables, en assurant la continuité avec les pistes cyclables des communes limitrophes.
- ✗ Nous installerons des douches pour le personnel communal venant travailler à vélo.
- ✗ Nous prendrons des actions visant à sécuriser les déplacements des cyclistes (espaces séparés de la voirie réservés aux vélos, pistes cyclables, zone 30,...). Nous améliorerons leur confort en installant du stationnement en suffisance et sécurisé, en les sensibilisant à la pratique du vélo.
- ✗ Nous aménagerons en zone 30 les rues qui n'ont pas vocation de transit.
- ✗ Nous soutiendrons la création de station de véhicules partagés et réserver des parties d'espace public à cet effet en offrant des avantages à ces automobiles partagées.

### **Circulation apaisée**

- ✗ Nous prévoyons des aménagements des voiries et renforcerons la signalisation pour limiter la vitesse et améliorer la sécurité, en étoffant les zones 20 et 30 intelligentes et en plaçant des radars préventifs mobiles alternés avec des radars répressifs. Il n'est pas normal que des parents n'osent pas laisser leurs enfants aller seul à l'école ou au magasin du coin par peur de la circulation.
- ✗ Nous sécuriserons les traversées de chaussée pour les usagers de modes doux (passages pour piétons, RAVeL) via des aménagements adaptés lumineux et attirant l'attention des automobilistes.
- ✗ Nous stimulerons la mise en place des « bus piétons et/ou cyclistes collectifs » (pedibus et cyclobus) pour permettre aux enfants de se déplacer de manière encadrée par des volontaires lors de leurs trajets école-domicile.

- × Avec l'arrivée du contournement Nord, nous interdirons la traversée de Tubize pour les poids lourds surtout en zone résidentiel et zone à fortes fréquences des usagers faibles.

### **Aider à partager sa voiture**

- × Nous développerons des aires de parkings pour co-voiturage, pour voitures partagées et pour parkings de déstassement (notamment aux abords de la ville).

### **Compléter le réseau de transport en commun**

- × Nous aiderons à améliorer la circulation des transports en commun.
- × Avec la TEC, nous tenterons de créer des navettes de bus complémentaires.
- × Nous développerons des coordinations locales de mobilité. Celles-ci recherchent des solutions de mobilité adaptées aux demandes.
- × Nous maintiendrons la salle d'attente accessible aux voyageurs dans la gare

### **Impliquer les usagers les plus faibles et en particulier les PMR dans les politiques de mobilité**

- × Nous associerons les personnes âgées et handicapées aux aménagements qui les concernent. Nous travaillerons avec eux pour créer des routes où les traversées seront plus aisées.
- × Nous élargirons les critères d'accès au taxi stop pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées.
- × Nous demanderons que la commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM), soit constitué(e) en proportion significative de personnes âgées et handicapées, pour identifier les points noirs et proposer des solutions.

### **Une mobilité repensée pour les aînés**

- × Dans le cadre du Plan de Mobilité, nous accordons une attention particulière à l'accessibilité des aménagements pour les aînés : des trottoirs sécurisés, sans aspérités, sans encombrement ni stationnement sauvage ou bordures trop élevées, et des passages pour piétons sans danger avec des phases plus longues pour le passage aux feux.
- × Les aménagements urbains intégreront plus de bancs, de zones de repos ou d'équipements sportifs spécifiques facilitant des relations conviviales.
- × Nous continuerons le renouvellement de l'éclairage public pour une meilleure vision nocturne, plus de sécurité et plus d'économie d'énergie.
- × Nous créerons un service de minibus à la demande qui permettra aux personnes des villages ou des quartiers plus éloignés de se déplacer vers le

marché, les commerces, les administrations, les centres médicaux, une permanence au « service senior », etc.

- ✗ Avec les associations aidant les aînés. Nous établirons une cartographie des personnes âgées sur le territoire communal afin de les mettre en relation avec leur voisinage qui pourra les aider en termes de mobilité (déplacement, courses, soins,...) et ainsi favoriser le lien social.

### **Encourager les déplacements actifs**

- ✗ Nous favoriserons l'autonomie des enfants afin qu'ils puissent ainsi se déplacer sans devoir être accompagnés systématiquement par un adulte.

En effet, la circulation est rarement pensée en fonction des enfants (effets « barrière » dus à des voiries difficilement franchissables, etc.) et l'accessibilité géographique des infrastructures (écoles, clubs sportifs, centres de loisirs, etc.) en est rendue plus difficile. Des cheminements piétons, un bon état des trottoirs dans des circuits repensés, des passages piétons rénovés, des brevets vélo et actions « défi l'école à vélo » sont autant de points d'attention et d'actions qui favorisent cette autonomie.

- ✗ Nous serons à l'écoute des enfants concernant les aménagements de l'espace public. Adultes, ados et enfants n'ont pas le même rapport à l'espace public : leurs besoins sont différents, et les attentes sont exprimées de manière différente. Il est donc important de prendre en compte ces spécificités dans les projets d'aménagement.

### **Lutte contre les incivilités**

- ✗ Nous diversifierons et intensifierons les campagnes de sensibilisation par des actions citoyennes telles que la semaine de la propreté ou la distribution de sacs pour déjection canine par l'administration ou les comités de quartier.
- ✗ Nous densifierons les infrastructures limitant les incivilités : poubelles, WC publics dans des lieux de passage qui permettent une surveillance
- ✗ En ce qui concerne l'aspect répressif, nous augmenterons le nombre de fonctionnaires constatateurs. Nous faciliterons le contact entre la population et ces fonctionnaires (par exemple en proposant sur le site de la Commune un formulaire de contact) pour les incivilités qui nécessitent un suivi rapide des services communaux (comme les dépôts sauvages afin d'éviter un effet d'entraînement). Constater et poursuivre les incivilités récurrentes renforce et crédibilise les dynamiques de sensibilisation et de prévention. Face aux incivilités constatées, et quand cela est possible, nous développerons un mécanisme de sensibilisation et de réparation : des travaux d'intérêt général de nettoyage et formations sur la gestion et le tri des déchets plutôt que des amendes.

## **Une ville propre**

- ✗ Nous continuerons les actions de prévention des déchets et de sensibilisation à l'éco-consommation dans les écoles, les magasins et les lieux publics communaux (réduction des déchets, compostage à domicile, composts collectifs gérés par la Commune ou par des citoyens, relancer régulièrement des campagnes anti pubs et taxer les toutes-boîtes et panneaux publicitaires, et tout spécialement les panneaux lumineux, faire le choix d'abribus sans publicités, etc.).
- ✗ Nous renforcerons les services communaux de nettoyage des rues et des lieux publics.
- ✗ Nous prévoyons des poubelles publiques sélectives à la ville et lors des grands rassemblements de personnes (concerts, fêtes publiques, marchés) et nous y privilégierons des matériaux réutilisables, consignés ou biodégradables.
- ✗ Nous prévoyons en suffisance des espaces adaptés pour les déjections animales ainsi que du matériel adapté de ramassage individuel.
- ✗ Nous lutterons contre les dépôts clandestins, tant vis-à-vis des propriétaires des terrains que de ceux qui y jettent leurs déchets. Quand c'est possible, nous privilégierons le travail d'intérêt général de nettoyage plutôt que l'amende.

## **Sûre pour tous et toutes**

- ✗ La qualité et l'adéquation des aménagements urbains, des cheminements et de l'éclairage public améliorent également le sentiment de sécurité et dès lors les partages des espaces publics, y compris par les personnes les plus vulnérables. Les expériences de « marches exploratoires » avec des femmes de la commune pour mieux identifier l'accessibilité et les éclairages nécessaires ont démontré tout leur intérêt pour faciliter les sorties des femmes en soirée.

## **Développer le sport pour toutes et tous**

- ✗ Nous étofferons l'offre sportive (activités et équipements) afin de rendre le sport accessible à toutes et tous.
- ✗ Nous veillerons à l'entretien et à la sécurisation du parcours vitæ. Nous installerons du mobilier sportif pour créer des zones de sport libre.
- ✗ Nous réfléchirons avec les écoles pour améliorer les déplacements des enfants vers les différentes activités. En transport en commun, en vélo, à pied et avec un bus communal.
- ✗ Nous suivrons le dossier de la piscine attentivement pour éviter les pertes du projet et pour faire aboutir la création de la piscine.